

Séance du mercredi 16 septembre 2020

	<u>Date de la convocation: 09/09/2020</u>
Membres en exercice :	<i>L'an deux mille vingt et le seize septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,</i>
Présents : 12	
Votants: 14	<u>Présents</u> : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Laurence HOUILLIER, Thomas HOUILLIER, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA
Pour : 14	
Contre : 0	
Abstentions : 0	<u>Représentés</u> : Jean-Jacques DEBIEVE par Olivier MAGUET, Michèle MATHIEU par Joël BOISSIERE
	<u>Excusés</u> : Richard DETHYRE

CONVENTION AVEC ALTITUDE FIBRE21 - (D 2020 085)

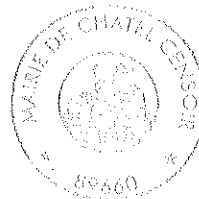
Considérant le déploiement de la fibre optique en cours;
Considérant l'autorisation de travaux d'implantation du Noeud de Raccordement Optique "NRO" sur notre commune, vers la salle des fêtes;
Considérant que l'emplacement du NRO se situe sur le domaine privé communal et qu'il convient à cet effet de signer une convention d'occupation sur la parcelle cadastrée section AD n°98;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
AUTORISE le Maire à signer la convention d'occupation pour l'implantation du NRO sur le domaine privé de la commune, en section AD parcelle n°98.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire


Olivier MAGUET



RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/09/2020 089-218900918-20200916-D_2020_085-DE